

Procès-verbal
Assemblée Générale
Jeudi 28 novembre 2019
9h45 -12h00
139 rue Bercy 75012 Paris
Salle Vauban 1062 Sud 4

La feuille d'émargement est annexée.

Avant-propos du Président :

Annonce de la publication de l'arrêté du 12 novembre 2019 portant prorogation de la durée et approbation des modifications de la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé « Grande Ecole du numérique ». Il sera envoyé avec le procès-verbal.

1 – Point d'information : réalisations 2019

PIA 1 : 171 formations labellisées dont :

- 73 dossiers en cours
- 98 dossiers clos (dont 24 abandons)

PIA 2 : 280 formations labellisées dont :

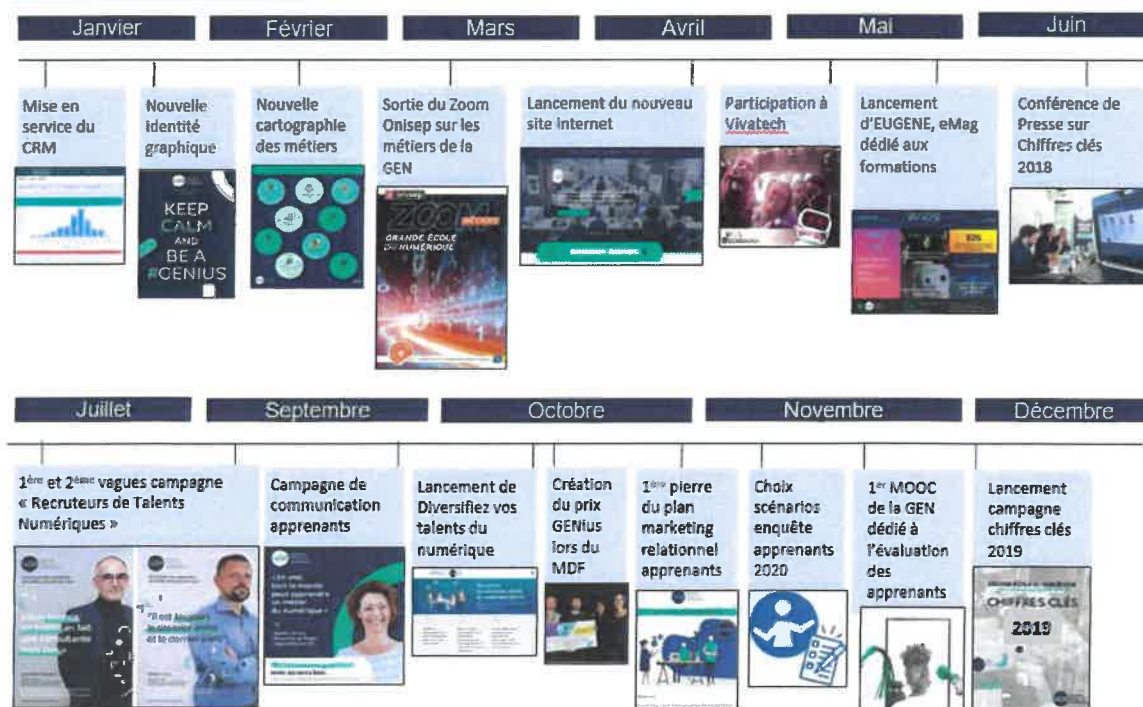
- 162 dossiers en cours
- 118 dossiers clos (dont 4 abandons)

PIC : 347 formations labellisées dont :

- 7076 apprenants prévus fin 2019 (12 065 courant 2020)
- 12 apprenants de niveau Bac et infra en moyenne par session (novembre 2019)
- 8 demandes de résiliation pour un total de 362 276 euros. Certaines formations rencontrent des difficultés (notamment de sourcing, de financement...) et des réunions de travail sont programmées avec des réseaux de formation pour les accompagner sur ces sujets.

Le 4 septembre 2019, 823 apprenants étaient enregistrés comme bénéficiaires actifs de l'aide financière (données du CNOUS), ce qui représente une dépense totale de 2 381 590€ pour l'année 2019.

Réalisations marquantes :



Le trafic du nouveau site internet est en hausse :



EUGENE, le média de la GEN, lancé en juin 2019, enregistre plus de 1000 visiteurs et la newsletter a plus de 2400 abonnés. Les vidéos, grâce à l'abonnement auprès d'Easymovie, sont plus nombreuses (témoignages d'apprenants, de recruteurs, de formations..). 30 interventions et 15 participations à des salons ont permis d'accroître la visibilité de la GEN.

En 2019, la GEN a mené un premier travail avec le Centre d'Etudes et de Recherche sur les Qualifications (CEREQ) afin d'élaborer des scénarii méthodologiques visant à mesurer l'impact des formations labellisées GEN sur le parcours professionnel des apprenants.

La GEN s'est associée à DiversifiezVosTalents.com (MOZAIK RH) pour lancer sa [plateforme de recrutement numérique](#) qui va mettre en place un nouveau process RTN plus efficace.

2 - Élection du Président et renouvellement de la nomination du Directeur (2 votes à la majorité qualifiée des 2/3 des droits de vote)

2.1 Élection du Président

2.2 Renouvellement de la nomination du Directeur

Le Président actuellement en fonction, Stéphane Distinguin, a évoqué le souhait de renouveler son mandat. A ce jour, aucun autre candidat ne s'est manifesté.

Le point 2 relatif à l'élection du Président et au renouvellement de la nomination du Directeur est reporté. Les délibérations doivent être adoptées à la majorité qualifiée des 2/3 qui n'est pas réunie (calculée en fonction des droits statutaires soit 66,67% selon l'article 9.2 de la convention constitutive).

Le Président ainsi que les membres réunis en assemblée générale soumettront donc ces deux délibérations à l'ensemble des membres par voie dématérialisée.

3 - Le Programme annuel d'activités 2020 (1 vote à la majorité simple)

Le point 5 a été modifié. Le programme modifié en séance sera joint à l'envoi du procès-verbal.

La mission auprès de l'AFD, évoquée à la précédente Assemblée générale, ne pourra donc avoir lieu car elle ne correspond pas à l'objet de la GEN et n'est pas en lien direct avec ses missions définies dans la convention constitutive.

En application de la convention constitutive, cette délibération de l'assemblée générale doit être adoptée à la majorité simple.

Vote :

Contre (lister) : 0

Abstention (lister) : 0

Pour (lister) : unanimité

4 - Finances du GIP GEN : (7 votes à la majorité simple)

4.1 Budget rectificatif n°2-2019 (vote)

En application de la convention constitutive, cette délibération de l'assemblée générale doit être adoptée à la majorité simple.

Vote :
Contre (lister) : 0
Abstention (lister) : 0
Pour (lister) : unanimité

4.2 Budget initial 2020 (vote)

En application de la convention constitutive, cette délibération de l'assemblée générale doit être adoptée à la majorité simple.

Vote :
Contre (lister) : 0
Abstention (lister) : 0
Pour (lister) : unanimité

4.3 Plafond d'emploi 2020 (vote)

En application de la convention constitutive, cette délibération de l'assemblée générale doit être adoptée à la majorité simple.

Vote :
Contre (lister) : 0
Abstention (lister) : 0
Pour (lister) : unanimité

4.4 Plan de financement 2020 (vote)

En application de la convention constitutive, cette délibération de l'assemblée générale doit être adoptée à la majorité simple.

Vote :
Contre (lister) : 0
Abstention (lister) : 0
Pour (lister) : unanimité

4.5 Circulaire GBCP 2020 :

4.5.1 Seuil ordonnateur des dépenses et des recettes (vote)

En application de la convention constitutive, cette délibération de l'assemblée générale doit être adoptée à la majorité simple.

Vote :
Contre (lister) : 0
Abstention (lister) : 0
Pour (lister) : unanimité

4.5.2 Plan d'action couvrant les risques budgétaires et comptables (vote)

En application de la convention constitutive, cette délibération de l'assemblée générale doit être adoptée à la majorité simple.

Vote :
Contre (lister) : 0
Abstention (lister) : 0
Pour (lister) : unanimité

4.5.3 Enquête relative au déploiement du CIB et du CIC

5- Modification du règlement intérieur (1 vote à la majorité simple)

L'alinéa 1.1 de l'article 1 du sous-chapitre 3.4 est modifié en séance pour être en conformité avec le décret n°2006-781 et le nouveau règlement intérieur sera joint à l'envoi du procès-verbal.

L'agent comptable souligne qu'il était nécessaire d'ajuster le règlement intérieur mais que des points resteront à être précisés lors de la prochaine assemblée générale : la répartition des compétences entre l'assemblée générale et l'ordonnateur en matière de définition et d'encadrement de la politique salariale et les aménagements aux règles du décret de 2006 en matière de frais de déplacement.

En application de la convention constitutive, cette délibération de l'assemblée générale doit être adoptée à la majorité simple.

Vote :

Contre (lister) : 0

Abstention (lister) : 0

Pour (lister) : unanimité

6 - Divers :

- Agenda 2020

Dates	Types
<u>jeudi 27 février</u> (9h-12h)	Statutaire
<u>jeudi 11 juin</u> (9h-12h)	Intermédiaire
<u>jeudi 26 novembre</u> (9h-12h)	Statutaire

- Prochaines modifications de la convention constitutive :
 - OPCO : date de dissolution des OPCA en attente
 - Changement de nom de Cinov IT : Cinov Numérique

Fait à Paris, le 6 décembre 2019



Stéphane DISTINGUIN
Président

ANNEXE :



Collège constitutif	Entité membre	Personne habilitée Nom, Prénom	Excusé(e)	Représenté(e) par Nom, Prénom	Procurator de vote	Signature
Collège 3: Bénéficiaires	Régions de France	BONNEAU François				
	Régions de France	JARRY Juliette				
	Régions de France	VAILLANT Michaël	x	DUVAL David	x	
	Régions de France	WERNER François				



Collège constitutif	Entité membre	Personne habilitée Nom, Prénom	Excusé(e)	Représenté(e) par Nom, Prénom	Procurator de vote	Signature
Collège 4: Experts de l'orientation et de la formation	Citoy Numérique	ALTINER Amory				
	CPU	GERMINET François				
	OPCO ANTO (OPCALIA)	HINNENIN Yves				
	OPCO ATLAS (AFPEC)	DIVET Pierre				



Assemblée Générale
GIP Grande Ecole du Numérique
28 novembre 2019

(En signant, je reconnais avoir été mandaté par l'entité que je représente afin de voter lors de cette assemblée générale.

Collège constitutif	Entité membre	Personne habilitée Nom, Prénom	Excusé(e)	Représenté(e) par Nom, Prénom	Procurator de vote	Signature
Collège 1: Contributeurs publics : Etat	CGET	THIBAUD Sabine				
	CGE	SCHMITT Michel				
	OGEP	JOMAS Romain				
	DGESIP	JANNO Franck				



Collège constitutif	Entité membre	Personne habilitée Nom, Prénom	Excusé(e)	Représenté(e) par Nom, Prénom	Procurator de vote	Signature
Collège 2: Contributeurs associés	Caisse des Dépôts et Consignations	TURCAT Nicolas	x			
	Cappamini	RACIOCCHINI Jihane	x	LEGRAS Emmanuel	x	
Société Générale	Orange	BELOUS-ONTEIX Elisabeth				
	Société Générale	GOUTARD Valérie				



En signant, je reconnais avoir été présent lors de cette assemblée générale

Entité membre	Nom, Prénom	Signature
DSEPP	SILBERT Wilfried	
POLE EMPLOI	VENTURINI Marid	



Feuille d'engagement Assemblée Générale du 28 novembre 2019

Collège constitutif	Entité membre	Personne habilitée Nom, Prénom	Excusé(e)	Représenté(e) par Nom, Prénom	Procurator de vote	Signature
Collège 4 : SALLE	Pôle Emploi	PEROCHEAU Audrey	X	TOURNEUR Philippe	X	
Experts de l'orientation et de la formation	Symbac Numérique	FRIJA Raphaëlle				
	UNWL	GILLE Jean-Patrick	X	DISTINGUIN Stéphane	X	



Feuille d'engagement Assemblée Générale du 28 novembre 2019

En signant, je reconnais avoir été présent lors de cette assemblée générale

Entité membre	Nom, Prénom	Signature
GIP GEN	GHOZLANE Samia	
GIP GEN	VANONY Christophe	
GIP GEN	LARTIGUE Marie-Pierre	
GIP GEN	ALONSO Corine	
GIP GEN / AGENT COMPTABLE	CWERNER Sonia	



Feuille d'engagement Assemblée Générale du 28 novembre 2019

Collège constitutif	Entité membre	Personne habilitée Nom, Prénom	Excusé(e)	Représenté(e) par Nom, Prénom	Procurator de vote	Signature
Collège 5 Personnalités qualifiées	Président	DISTINGUIN Stéphane				
	Personnalités qualifiées					